

Investissements routiers 2010-2011



Nouvelles mesures mises en place au ministère des Transports

- À la suite du dépôt du rapport du Vérificateur général en novembre dernier, la ministre des Transports, M^{me} Julie Boulet, a annoncé que 10 recommandations sur les 18 contenues dans le rapport étaient mises en vigueur immédiatement, tandis que le Ministère appliquerait les 8 autres selon un échéancier précis.
- La ministre des Transports a également annoncé :
 - o que le seuil à partir duquel une analyse des coûts et une autorisation du sous-ministre sont requises est passé de 15 à 10 % d'écart avec l'estimation du Ministère;
 - o la réalisation d'une étude comparative portant sur les coûts des travaux routiers en collaboration avec l'Ontario et le Nouveau-Brunswick;
 - o l'embauche de 14 vérificateurs internes, soit 1 par direction territoriale;
 - o l'ajout de 2 membres externes au comité de vérification du Ministère, comité qui dorénavant siègera plus souvent au cours de l'année;
 - o l'attribution des contrats de surveillance par appel d'offres, joints aux contrats des plans et devis;
 - o l'ajout du rendement comme facteur d'attribution de contrat;
 - o l'accès à l'ensemble des contrats accordés par le Ministère via son site Internet.



Nos infrastructures,
c'est **100 000**
emplois

Transports
Québec 